

# Extraits de la feuille officielle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256083>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avant la conquête du Mexique par les Espagnols, les prêtres indiens mangeaient une plante qu'ils appelaient « *ololihuqui* » afin de se rendre fous et de voir dans leur folie des fantômes et des démons qu'ils offraient à leurs dieux dans les sacrifices humains.

Cette plante est l'*Ipomea Sidæfolia* des botanistes ; ses graines sont excessivement aphrodisiaques, mais brayées et mélangées avec du lait et du piment, elles servent à guérir certaines maladies des yeux. La poudre de ces graines prise en petite quantité avec du vin blanc calme les douleurs de goutte, mais il ne faut pas toutefois abuser de ce remède qui finirait par produire la folie.

La *Canabis Indica* et l'*Asiragalus mellissimus* ont les mêmes propriétés. avec cette particularité que tous ces végétaux produisent les mêmes effets chez les animaux que chez l'homme. En donnant à un chien, à un chat ou à une tourterelle des petites doses de *tolatché* ou d'*ololihuqui*, on les voit s'étourdir peu à peu et ils se figurent sans doute être entourés de monstres ou d'être surnaturels, car le chien le plus méchant devient craintif et cherche à se cacher dans l'endroit le plus obscur.

De tous les animaux sur lesquels on a fait des expériences, la grenouille seule reste indifférente à l'action de ces plantes stupéfiantes.

Le Dr Altamirano a traité dernièrement ces cas à l'Académie de médecine de Mexico, où il a fourni de très intéressants et nombreux renseignements.

## Passé-temps

— 0 —

Solutions pour le n° du 25 mars 1906.

Curiosités alphabétiques :

Les lettres a, t.

- a, j, l.
- o, b, i, c.
- l, v.
- r, i, e.
- a, j, c, e.

Rébus : J'ai dansé dans un carré.

## Récréations mathématiques

On demande à un frère et à une sœur combien ils sont de frères et de sœurs.

Le garçon répond : J'ai autant de sœurs

indulgence, en passant tendrement la main sur la tête bouclée de son fils.

— Ce ne sera pas moi, maman ! protesta impérieusement Luc en se jetant à son cou.

— Non, mon enfant chéri, mon bien-aimé, mon trésor ! non, certes, ce ne sera pas toi. Que ferais-je sans toi, mon cher amour ! ma vie ! répondit-elle en lui rendant avec usure ses caresses et couvrant de baisers sa tête blonde.

— Et je ne veux pas que Chantal s'en aille non plus !... Je m'ennuierais trop tout seul ici, ajouta l'égoïste petit garçon s'arrachant à l'étreinte maternelle.

— C'est à vous d'être raisonnables, alors, sinon je ne pourrai pas vous garder tous les deux auprès de moi. Allez jouer au jardin, mes chéris, je vais sonner votre gouvernante, elle devrait être avec vous.

Luc s'approcha de Gauthier.

— Voulez vous jouer avec moi ? demanda-t-il. Nous laisserons les filles jouer ensemble, ce sera bien plus amusant ainsi.

Mme de Verneuil appuya l'invitation de son fils et les quatre enfants s'éloignèrent en deux groupes.

que de frères. La jeune fille répond : J'ai trois fois autant de frères que de sœurs. Combien cela fait-il d'enfants ?

## CHARADES

Dans la musique se trouve mon premier,  
Un cordonnier se sert de mon dernier,  
Oh ! qu'un conscrit désire mon entier !

Mon premier de musique est une douce note.  
Veux-tu semer oignon, poireau, navet, carotte ?  
D'avoir recours à mon dernier  
Tu ne saurais te dispenser.  
Mon entier est un mal à craindre  
Et qui s'en voit atteint, est certes bien à plaindre.

## Petites recettes

*Bienfaisants effets du sureau.* — On connaît l'effet sudorifique de la fleur de sureau. Jetez-en une petite poignée avec une quantité égale de tilleul dans un demi-litre d'eau bouillante et laissez bouillir pendant quelques minutes. Passez, sucez, ajoutez un verre à liqueur d'eau-de-vie ou de rhum et faites prendre au malade cette boisson aussi chaude que possible. Elle provoquera chez lui une transpiration abondante et le préservera des bronchites et fluxions de poitrine, si fréquentes à la suite d'un refroidissement.

Le sureau constitue également un remède contre les brûlures et les hémorroïdes.

A cet effet prenez une poignée de seconde écorce de sureau enlevée sur des branches de deux ans et — si la saison s'y prête — autant de feuilles fraîches que vous hacherez. Baignez le tout dans l'huile d'olive, faites bouillir à petit feu pendant une heure et mettez en bouteille.

\* \* \*

*Recette pour augmenter la ponte des poules.* — Pour augmenter la ponte des poules on chauffe le grain avant de leur donner en nourriture : Dans six litres d'eau chaude on met dissoudre une livre de chaux vive. On y plonge le grain (blé, avoine, orge) et on le remue pour qu'il s'imbibe parfaitement de chaux, on le laisse sécher avant de le donner aux volailles. Ce procédé offre en outre l'avantage d'empêcher que les poules donnent des œufs sans coquilles ou pourvus de coquilles trop friables.

Lorsqu'un peu plus tard ils rentrèrent à l'appel de leur mère, ils semblaient être les meilleurs amis du monde.

Luc ne voulait plus se séparer de Gauthier.

— Madame, demanda-t-il à Yvonne, voulez-vous me laisser votre petit garçon toute la journée ? Vous le pouvez, puisque c'est jeudi aujourd'hui ; nous nous amuserons très bien tous les deux, et ce soir nous reconduirons Gauthier en voiture, n'est-ce pas, maman ?

— Tu ne doutes de rien, toi, mon chéri ! dit celle-ci en souriant.

Yvonne restait perplexe. Cette proposition ne lui convenait qu'à demi, cependant elle n'osait trop décliner l'invitation.

— Je vous en prie ! insista Mme de Verneuil désireuse de satisfaire immédiatement le caprice de son fils. Luc a si peu de distractions, et jouer avec un garçon de son âge sera un tel plaisir pour lui ! ajouta-t-elle.

Ce désir devenait un ordre.  
— Je n'ai rien à vous refuser, madame, répondit Yvonne en s'inclinant pour prendre congé de sa protectrice.

## Extraits de la Feuille officielle

*Courfavre.* — Assemblée paroissiale le 25, à 2 h., pour passer les comptes, voter le budget nommer un conseiller.

*Cornol.* — Le 2 avril, pour prendre connaissance des démarches faites pour la fondation d'une fabrique d'horlogerie, — statuer sur des demandes de terrains — statuer sur une demande en revision des art. 29 et 33 du règlement des sapeurs pompiers.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour décider si l'on nommera un garde-champêtre et éventuellement le nouveau.

*Fregécourt.* — Le 25 mars, à 2 h., pour passer les comptes, discuter le budget et statuer sur des modifications au règlement d'organisation.

*Goumois.* — Le 29, à 2 h., pour passer les comptes et voter le budget.

*Les Bois.* — Le 25, après l'office, pour passer les comptes et nommer un conseiller et le receveur.

*Montfaucou.* — Assemblée paroissiale le 1<sup>er</sup> avril, après vêpres, pour passer les comptes, fixer le budget, renouveler les autorités paroissiales.

*Mervelier.* — Le jeudi 29, à 9 h. du matin, pour s'occuper de la question de l'électricité, nommer les bergers, s'occuper de l'élevage du bétail, de la route de Mervelier-La Scheulte et ratifier la vente de parcelles.

— Immédiatement après, réunion des propriétaires fonciers pour nommer un taupier.

*Montmelon.* — Le 25, à 2 h., pour passer les comptes.

*Pleigne.* — Assemblée paroissiale le 25, à 2 1/2 h., pour passer les comptes, voter le budget, nommer un conseiller.

*Réclère.* — Le 25, à 12 1/2 h., pour passer les comptes, décider si l'on achètera des machines agricoles, voter la somme nécessaire pour réparer le cimetière et s'occuper de la garde du tau-reau.

*Soyhières.* — Le 25, à 10 1/2 h., pour statuer sur une augmentation de traitement de l'instituteur, nommer un conseiller, voter le budget.

— Le même jour à 2 h., assemblée bourgeoise pour nommer un conseiller, passer les comptes et voter le budget.

*Uderveiler.* — Le 25, à 2 1/2 h., pour passer les comptes et voter le budget.

*Vermes.* — Le 25, à midi, pour s'occuper de l'orphelinat de Delémont, passer les comptes, voter le budget, réviser l'article 6 du règlement sur la voirie.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.

Chantal s'approcha de Mme Lenorey et, prenant sa main, elle y colla vivement ses lèvres.

— Que fais-tu là, mignonne ?... Est-ce une façon de demander à madame de te laisser aussi ta petite amie ?

— Oui, oh ! oui ! dit avec empressement l'enfant.

— Je vous remercie, madame, vous êtes trop bonne ! Denise est encore si jeune que je trouve réellement indiscret de la laisser. — Cette petite pourrait bien n'être pas de votre avis ! fit Mme de Verneuil, indiquant sa fille dont le visage s'assombrissait.

Deux grosses larmes tombées silencieusement des yeux baissés de Chantal, eurent raison de l'hésitation d'Yvonne. Elle consentit et s'éloigna, un peu triste d'être seule, mais heureuse cependant, dans son cœur de mère, à la pensée que ses enfants bien-aimés jouiraient toute la journée d'un air pur et vivifiant, et participeraient sans doute à des gâteries qu'elle avait tant souffert parfois de ne pouvoir leur donner.

(A suivre.)